



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Générale des Finances Publiques
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIE DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

Téléphone : 05 65 20 33 10
Mél : sie.lot@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr
rubrique « Contact »

Références bancaires :
IBAN : FR0230001002464426Z05000483
BIC : BDFEFRPPCCT

Références pour toute correspondance :

N° Service : 4600100
N° IFU : 251
N° Dossier : 1-716236
N° SIRET/SPI : 41805401100014
N° AMR : 20250105085

Service à contacter en cas de réclamation :

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DU LOT
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

3742-K



FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS

6391-031084-0082-0



SARL LA NOYERAIE DES ABEILLES
NEGOC FABRIC TRANSF PROD
LE BATUD
46110 BETAILLE

Le 31/01/2025

UR de 11/2/25

AVIS DE MISE EN RECouvreMENT

Titre exécutoire en application des articles L. 256 et L. 257A du Livre des procédures fiscales

Bonjour,

En application des articles L.256 et L.257A du Livre des procédures fiscales (LPF), je vous adresse cet avis qui met à la charge de SARL LA NOYERAIE DES ABEILLES les sommes qui n'ont pas été réglées à la date à laquelle elles auraient dû être payées.

Aussi je vous demande de régler **sans délai** le montant restant dû dont les éléments de calculs figurent au verso.

À défaut, des procédures de relance prévues par les articles L.257-0 A et L.257-0 B du LPF pourront être engagées à votre rencontre.

Si des sommes ont été versées spontanément depuis la date d'édition du présent document, je vous invite à les déduire du montant figurant dans la rubrique « Total du reste à payer ».

Toute contestation relative au présent avis doit être portée devant le responsable du service indiqué dans le cadre « Service à contacter en cas de réclamation ».

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le comptable public

STEPHANE LANDEMAINE

MODES DE PAIEMENT

- Vous pouvez payer vos créances par **télépaiement** sur **impots.gouv.fr**, dans votre compte fiscal professionnel, rubrique **"Payer ma dette fiscale"**
- ou par virement :
 - compte bancaire : FR0230001002464426Z05000483
 - références à préciser dans l'ordre de virement : 4600100/1-716236/20250105085

N° AMR : 20250105085

Page : 1/4

DÉSIGNATION DES TAXES ET PÉNALITÉS AUTHENTIFIÉES – ÉLÉMENTS DE CALCUL	MONTANT (€)
CREANCE NO 202504930	
ORIGINE : LETTRE D'INFORMATION DU 14-10-2024	
NATURE :	
TAXE ADDITIONNELLE A LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	4,00
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES - SOLDE	63,00
DROITS : PERIODE 01-01-2023 AU 31-12-2023	
MAJORATIONS : CF LETTRE DE MOTIVATION DU 14-10-2024	
INTERET DE RETARD - CGI ART. 1727	MEMOIRE *
TOTAL DE LA CREANCE	67,00

* L'intérêt de retard prévu à l'article 1727 du CGI sera liquidé après le paiement intégral des droits.

DÉSIGNATION DES TAXES ET PÉNALITÉS AUTHENTIFIÉES – ÉLÉMENTS DE CALCUL	MONTANT (€)

SITUATION RÉCAPITULATIVE	MONTANT (€)
TOTAL DES DROITS	67,00
TOTAL DES PÉNALITÉS	0,00
TOTAL DES FRAIS DE POURSUITE	0,00
TOTAL GÉNÉRAL	67,00
ACOMPTES VERSÉS/RÉDUCTIONS EFFECTUÉES	0,00
TOTAL RESTE À PAYER	67,00

MODES DE PAIEMENT

- Dans votre espace professionnel sur www.impots.gouv.fr :
- rubrique "Payer ma dette fiscale"
- Par virement
- compte bancaire : FR0230001002464426Z05000483
- références à préciser dans l'ordre de virement : 4600100/ 1-716236/ 20250105085